



2016-06-072-DR/FIN

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

nomenclature: 7.1.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2016

OBJET : BUDGET COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'an deux mille seize, le trente juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Sortie de M. LESPADÉ aux points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n° 2016-06-078-DR/FIN

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme BAULON	procuration à	Mme NOGARO
Mme BIRLES	procuration à	M. COUTIER
M. HERVELIN	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	Mme SAINT-AUBIN

ABSENTS EXCUSÉS

M. AJA, Mme FAURE

ABSENTS

M. ROBLES, M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

23 (points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n°2016-06-078-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 29

28 (points n°2016-06-072-DR/FIN, n°2016-06-074-DR/FIN, n°2016-06-076-DR/FIN et n°2016-06-078-DR/FIN)

**2016-06-072-DR/FIN - COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2015 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29

Considérant que Monsieur LESPAGE, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2015, les finances de la Commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées, procédant au règlement définitif du budget 2015.

DELIBERE

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Résultat 2014	Part affecté à l'investissement	Mandats 2015	Titres 2015	Résultat 2015
Investissement	-1 865 769,27		4 007 280,92	5 317 816,94	-555 233,25
Fonctionnement	2 285 201,90	-2 280 000	19 046 682,82	21 287 517,21	2 246 036,29
Totaux	419 432,63	-2 280 000	23 053 963,74	26 605 334,15	1 690 803,04

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes et les crédits annulés.

Vote: 28

Pour: 26

Abstention : 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

M. le Maire ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 1^{er} juillet 2016

Le Maire

